

---

Admission à la barre d'une députation des citoyens de Nevers (Nièvre) qui apporte des dons patriotiques, d'après le Mercure universel, en annexe de la séance du 11 brumaire an II (1er novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Admission à la barre d'une députation des citoyens de Nevers (Nièvre) qui apporte des dons patriotiques, d'après le Mercure universel, en annexe de la séance du 11 brumaire an II (1er novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 149;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_78\\_1\\_41386\\_t1\\_0149\\_0000\\_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41386_t1_0149_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

L'on introduit ensuite dans la salle 17 malles, pleines d'or et d'argent. Huit citoyens suffisent à peine à soulever chacune d'elles. On en ouvre une et on en retire un grand sac de toile plein d'écus de 6 livres. Une seconde est ouverte; on en retire des vases de vermeil de toutes les formes, tels qu'on les employait dans les cérémonies religieuses, et un grand nombre de croix et de soleils.

Les sans-culottes, qui les ont portés à Paris, se placent à la barre et les étalent aux yeux de tous, au bruit des acclamations de joie et des plus vifs applaudissements. Dans cette argenterie, on observe une couronne *ducale* de vermeil. Sur-le-champ la motion est faite qu'elle soit foulée aux pieds. Un assentiment unanime se manifeste. On demande qu'un huissier fasse cet office. La couronne est brisée au milieu de la salle, et les membres de la Convention et les citoyens placés dans les amphithéâtres se lèvent spontanément, agitant leurs chapeaux en l'air et criant avec enthousiasme : *Vive la République! Vive la liberté! Vive l'égalité!*

Un secrétaire lit la lettre suivante :

(Suit le texte de la lettre de Fouché, que nous reproduisons ci-dessus, page 138 d'après un document des Archives nationales.)

On lit encore une lettre de la Société populaire de Brutus-le-Magnanime, ci-devant Saint-Pierre-le-Moustier.

(Suit un extrait de la pétition de la Société populaire de Saint-Pierre-le-Montier, que nous reproduisons ci-dessus, page 138, d'après un document des Archives nationales.)

Cette demande est convertie en motion et décrétée sur-le-champ.

*L'orateur des sans-culottes de la Nièvre*, qui sont à la barre, prend la parole. Il s'exprime en ces termes :

(Suit avec quelques légères variantes, le texte du discours que nous reproduisons ci-dessus, page 138, d'après un document des Archives nationales.)

**Le Président** exprime avec énergie la reconnaissance de la patrie envers ceux de ses enfants qui la servent. Au nom de la Convention, il applaudit au zèle et au patriotisme des sans-culottes de la Nièvre et accorde à leurs envoyés les honneurs de la séance.

*L'orateur.* Nous sommes encore chargés de vous demander des subsistances. Les républicains de la Nièvre n'ont besoin que de fer et de pain. Ils ne manquent pas de fer. Ils demandent à échanger contre du pain celui qu'ils ont de trop.

Renvoyé au comité d'agriculture et de commerce.

**Louis** demande qu'immédiatement après la séance deux commissaires de la Monnaie prennent connaissance du contenu des malles offertes, en dressent un état, et que demain il en soit rendu compte à la Convention.

Cette proposition est décrétée.

Sur la proposition d'un *membre*, la partie de la pétition relative à la demande des subsistances est renvoyée au ministre de l'intérieur.

## II.

### COMPTE RENDU du *Mercur universel* (1).

Une députation de citoyens du département de la Nièvre, Chaumet en tête, se présente à la barre; l'orateur, avec une grande croix de vermeil; ses deux acolytes, avec deux grosses crosses d'évêque; un quatrième portant un soleil surmonté d'un bonnet de la liberté; une citoyenne, avec une soupière d'argent pleine de louis. (*Applaudissements.*) 17 malles remplies d'argenterie sont entrées avec peine et déposées dans la Convention au bruit des applaudissements. L'on présente un calice d'or, un soleil d'or et une couronne *ducale* en vermeil.

L'Assemblée décrète que cette couronne sera foulée aux pieds sur-le-champ par des huissiers, ce qui est exécuté. (*Applaudissements.*)

Il est fait lecture d'une lettre du représentant Fouché.

(Suit un extrait de la lettre de Fouché, puis un extrait du discours de l'orateur de la députation, que nous reproduisons ci-dessus, page 138 d'après un document des Archives nationales.)

L'Assemblée a décrété qu'elle acceptait l'offre des citoyens du département de la Nièvre. Leur demande a été renvoyée au comité de subsistances.

## III.

### COMPTE RENDU du *Journal de Perlet* (2).

La barre s'ouvre. On croit un instant voir entrer une procession. On aperçoit une croix, des crosses, des mitres, des ciboires, plusieurs soleils en or et en argent, toute la chapelle et les ornements d'un évêque. Ce sont des sans-culottes du département de la Nièvre qui arrivent au milieu des plus vifs applaudissements. Ils font apporter 16 malles pleines d'or et d'argent. Ces dépouilles du fanatisme et de l'aristocratie sont envoyées par le représentant du peuple Fouché à la Convention nationale. « L'or et l'argent, dit-il dans sa lettre, ont fait plus de mal à la République que le fer et le feu des despotes autrichiens et des lâches Anglais. Je ne sais pourquoi on laisse ces instruments dangereux entre les mains de la malveillance. Dans le département de la Nièvre, l'autel de la patrie est surchargé de trésors. Chacun y apporte son offrande au milieu des cris de *Vive la République! Vive la Montagne!* Bientôt, je vous en enverrai autant qu'aujourd'hui. »

Tous ces objets précieux sont envoyés à la Monnaie.

Un *membre* a remarqué une couronne.

La Convention décrète à l'instant que ce symbole de la tyrannie sera foulé aux pieds et mis en pièces par les huissiers. Ils le font au milieu des cris répétés de *Vive la République!*

(1) *Mercur universel* [12<sup>e</sup> jour de brumaire an II (samedi 2 novembre 1793), p. 24, col. 1].

(2) *Journal de Perlet* [n<sup>o</sup> 406 du 12 brumaire an II (samedi 2 novembre 1793), p. 259].